



Application ou révision de crédit

DEMANDEUR

Adresse de facturation

Adresse de livraison

Entité légale : _____

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal : _____

Téléphone : _____

Télécopieur : _____

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Cellulaire : _____

Courriel : _____

Limite demandée: _____ \$

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

INFORMATION BANCAIRE

Institution : _____ Tél. : _____

Nom du directeur : _____ Tél. : _____

de transit ou succursale: _____ # de compte : _____

ACTIONNAIRES / OU SOCIÉTAIRES

1) _____ Date de naissance _____

Tél. : _____

2) _____ Date de naissance _____

Tél. : _____

3) _____ Date de naissance _____

Tél. : _____

PRINCIPAUX FOURNISSEURS

1) _____ Ville : _____ Tél. : _____ Termes : _____

2) _____ Ville : _____ Tél. : _____ Termes : _____

3) _____ Ville : _____ Tél. : _____ Termes : _____

CONVENTION D'AFFAIRES

ENTRE : _____

ET : **Sel Frigon inc.**
1351, boul St-Laurent Ouest
Louiseville (Québec) J5V 2L4

Ci-après nommée l'ACHETEUR

Ci-après nommée LE VENDEUR

L'acheteur et ses officiers, ci-bas signataires, demandent au Vendeur l'ouverture d'un crédit et acceptent de se conformer aux conditions suivantes:

I. PAIEMENT ET MARGES DE CRÉDIT:

Toutes les factures seront payées en monnaie légale du Canada, à la principale place d'affaires du vendeur. Il est de l'essence même de cette convention que les factures soient acquittées dans les délais prévus, le vendeur, le cas échéant, sera fondé de suspendre toute marge de crédit et livraison.

II. PROPRIÉTÉ

Toutes les marchandises livrées ou en transit demeurent la propriété du vendeur jusqu'à parfait paiement de la facture. Le vendeur pourra en tout temps en revendiquer la possession sans procédures ni avis et l'acheteur accepte par la présente la publication de cette disposition.

III. ASSURANCE

Il est expressément convenu que le requérant maintiendra des assurances suffisantes sur les stocks et ses produits finis et enjoint son assureur d'émettre un chèque à l'ordre conjoint du vendeur et lui-même pour tout solde dû advenant réclamation.

IV. INTÉRÊTS

Il est de l'essence même de cette convention que les factures soient payées dans les délais consentis. Passé ce délai, le requérant devra payer un intérêt de 2 % par mois payable et composé, soit 24 % l'an, sur toute somme en souffrance.

V. FRAIS ÉVENTUELS

L'acheteur paiera les frais des chèques retournés par la banque de l'acheteur ainsi que tout frais pouvant découler du placement du compte auprès d'un tiers ou d'un tribunal pour perception.

VI. INFORMATION

L'acheteur, ses actionnaires, et la caution le cas échéant, autorisent le vendeur ou ses mandataires à obtenir, conserver et divulguer des renseignements personnels à son sujet, dans le but d'établir et vérifier sa solvabilité dans le cadre de l'ouverture et du maintien de son compte, en communiquant avec toutes personnes, institutions financières, ou fournisseurs, lesquels par la même occasion ils enjoignent de fournir l'information requise et les dégagent de toute responsabilité quant à l'effet de telles informations. Les requérants déclarent que toutes les informations fournies sur cette demande sont vraies et le vendeur pourra annuler toute entente si ces informations devaient se révéler fausses. Si une limite de crédit est établie pour un montant dépassant 25 000 \$, des états financiers pourront être exigés en tout temps sur l'acheteur et/ou ses officiers.

VII. TÉLÉCOPIE - FAC-SIMILÉ

Une télécopie ou un fac-similé de la présente convention sur laquelle apparaît la signature de l'acheteur et ses actionnaires, en original ou en copie, est aussi valide qu'un original.

Nom : _____
Signature : _____
Nom : _____
Signature : _____
Nom : _____

Titre : _____
Date : _____
Titre : _____
Date : _____
Titre : _____

VIII. CAUTIONNEMENT

Je, soussigné, me porte caution du requérant et garantis à Sel Frigon inc. le remboursement de toute dette, présente ou future en capital, intérêts et frais. Ce cautionnement liera conjointement et solidairement avec reconciation au bénéfice de discussion et de division. Ce cautionnement est continu et restera valable pour la dette entière nonobstant les remboursements occasionnels, et je m'engage à transmettre le plein montant immédiatement, sur réception d'une demande de remboursement de toute somme due en vertu de la présente. Ce cautionnement engage ma responsabilité par le seul fait de ma signature.

Lecture faite et signé ce : _____

Signature _____

Signature _____